

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE PUYVERT

COMPTE-RENDU REUNION DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2011.

Le 19 octobre 2011 à 18h15, l'Association des Parents d'Elèves de Puyvert s'est réunie sous la présidence de LUTTI Magali, Présidente, dans la salle du conseil de la mairie. Tous les membres de l'APE ont été conviés par convocation écrite.

Présents : Mmes LUTTI M. (présidente), REDENTI S. (trésorière), PIRAS E. (secrétaire), MARTINEZ S., RIPERT C., VERT S., QUESADA C, Mr LUTTI R.

Absents : Mmes GARNIER D., GUIOT J., Mr CHIVET K,

Ordre du jour :

- Bilan financier
- Cotisation APE
- Classe verte
- Bilan des manifestations
- Spectacle de Noel
- Marché de Noel
- Questions diverses

1. Bilan financier

La trésorière rappelle que le solde disponible sur le livret A est 1775,41 euros.
Le solde sur le compte courant s'élève à 2587.65 euros

2. Cotisation APE

Il y avait le jour de la réunion 9 familles qui n'avaient pas payé la cotisation de 5€.

3. Classe verte

Une classe verte sera organisée cette année pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

Elle se déroulera à Buoux les 11, 12 et 13 juin 2012.

49 enfants, leurs institutrices Gaëlle et Evelyne ainsi que 5 accompagnateurs devraient participer à la sortie.

Il y aurait donc à priori 54 personnes payantes pour cette classe verte.

Le montant de la sortie par personne est de 75.20€, soit un total de 4060.80€

Le bus aller retour coutera 400€, soit un total de 4460.80€

Le conseil Général apporte une aide financière de 390€

La mairie apporte également une aide financière de 1000€

Le coût restant du séjour par personne s'élève à 56.85€

Il a été voté par l'APE que les parents paieraient 30 euros par enfant et que l'APE compléterait le reste à payer.

Il a été également voté que l'APE n'apporterait cette aide financière que pour les parents adhérents à l'APE. Une phrase sur le sujet devait être rajoutée au mot que

Gaëlle va faire passer dans les cahiers des élèves demandant qui participerait ou pas à la classe verte.

La classe verte peut être annulée si un certain nombre d'enfants (non précisé à ce jour) par classe ne participe pas au voyage (Education nationale). Néanmoins un acompte de 800 euros non remboursable a été demandé par Buoux pour réserver le séjour.

L'APE a voté pour payer cet acompte.

Le thème du séjour est l'eau, le trajet de l'eau, la faune, la flore.

Les maternelles ne peuvent pas participer comme il était convenu au début (sortie d'une journée) car il n'existe pas d'atelier sur une journée.

Sophie M. qui est éducatrice environnement va parler avec Claudie pour voir si quelque chose peut néanmoins se faire pour que tous les élèves se retrouvent au même endroit.

Claudie a prévu quand même une sortie du genre celle de Vasarely l'année dernière, mais accepte bien sur d'en faire 2 si nous pouvons les payer.

4. Bilan des manifestations

La trésorière rappelle les bilans des différentes manifestations passées :

Cotisations : recettes 260€

Tabliers : recettes 840 € ; dépenses 550.8 € ; bénéfices 289.2 €

5. Spectacle de Noël

Cette année le spectacle de Noël sera un spectacle de magie avec le magicien Zibé

Il aura lieu le 15 décembre à 14h00 et durera 1h.

La mairie remettra ensuite par l'intermédiaire du papa Noël, les cadeaux (livres) aux enfants.

L'APE offrira comme chaque année un goûter aux parents présents, dans l'enceinte de l'école.

6. Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu cette année le 27 Novembre 2011.

L'école fabriquera des décorations de Noël pour sapins avec les maitresses ainsi que du pain d'épices, des sablés et des gibassiers.

Puget qui voulait organiser son marché de Noël le même jour a annulé le sien et 4 stands désirent s'inscrire au notre (notamment un stand de Poupées en tissus, de sujets de mosaïque).

Le comité des fêtes offre comme chaque année le vin chaud, la buvette et tient une restauration rapide à midi.

La place qu'occupaient les objets/nourriture de l'APE va être réduite à 2 tables et celles-ci seront réapprovisionnées au fur et à mesure des ventes.

L'APE va se concentrer cette année sur des couronnes de Noël, de centre de table et des sujets de Noël.

Sophie demande de lui fournir des pommes de pin et des écorces de chêne liège si vous en avez/trouvez.

Pour la nourriture cette année :

Elisa fera des Boules coco

Magali fera des roses des sables

Patricia nous aide en faisant des pralines

Céline fera soit de la pâte de coing, soit des brioches

Sandrine R. fera des croquants

Sandrine V. fera des florentins

Corinne fera des oreillettes et du pop corn (salé/sucré)

Un coin papa Noel sera aménagé comme l'année dernière avec l'aide de Delhia. Des activités payantes pourraient être proposées comme du maquillage pour enfant. Les stands pourront être dehors comme dedans (pas de remboursement en cas de mauvais temps).

Le prix serait de 10 euros pour 3m, pas de mètre linéaire supplémentaire possible. La limite sera de 15 stands à l'intérieur.

Une annonce sera passée dans Atout Lub, la Provence, le vide-grenier.org

La prochaine réunion pour le marché de Noel aura lieu le mercredi 16 novembre à 18h15.

7. Questions diverses

- Boum pour les enfants:

La Jeunesse Puyverdanne organise un Boum le Samedi 10 décembre. Ils souhaitent faire participer aussi les enfants de l'école en prévoyant 2 créneaux, un pour les maternelles et un pour les autres enfants de l'école.

Ils demandent à l'APE s'ils peuvent chaperonner le boum pour ces enfants l'après midi.

L'APE a accepté : Piras E., Lutti M., Lutti R., Quesada C. se proposent comme chaperons. Rippert C. voit si elle peut ou pas.

La question d'organiser le même genre de manifestation au printemps avec une entrée payante de 5 euros a été refusée.

- Téléthon.

Cette année les gazelles organisent une manifestation sportive pour le Téléthon qui aura lieu le Samedi 3 décembre et demandent aux autres associations si elles veulent bien se joindre à elle.

L'APE organisera une vente de gâteaux

- Pedibus

7 familles se sont inscrites au Pedibus, mais les parents de ces enfants se sont inscrits par politesse et accompagnent leurs propres enfants.

Il reste 400 euros disponible pour le Pedibus que Magali voulait utiliser en louant une calèche. Afin de louer la calèche 2 fois cette année Magali demande à L'APE si elle peut lui allouer 400 euros. L'APE a refusé car elle estime que cette calèche coûte très cher et que cela n'a pas motivé plus les parents cette année pour faire participer leurs enfants au Pedibus.

Magali voulait donc reverser cet argent à l'APE. L'APE a également refusé et elle propose que cet argent soit utilisé autrement pour les enfants du Pedibus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15 min.